



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

justice : budget

Question écrite n° 47176

Texte de la question

M. Jean-Pierre Dupont souhaite appeler l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les conséquences, pour le moins surprenantes, du très faible montant des crédits de son ministère qui ont été délégués à la préfecture de la Corrèze. En effet, le préfet se voit dans l'impossibilité d'adresser aux maires du département les registres d'état civil, dont ils ont besoin. Aussi, leur propose-t-il de modifier leurs demandes de registres en demandes de feuillets mobiles, habituellement prévus pour des communes possédant un logiciel informatique état civil. La plupart des petites communes ne disposent naturellement pas de système informatisé pour la tenue de l'état civil. Les maires se voient, de surcroît, obligés de demander l'accord du procureur de la République pour l'utilisation de ces feuillets mobiles. Aussi, devant la perplexité suscitée par ces décisions, il souhaiterait connaître les raisons impérieuses qui ont présidées à ces réductions budgétaires. Il lui demande par ailleurs de bien vouloir lui indiquer le montant des économies ainsi réalisées ainsi que l'utilisation qui sera faite des crédits dégagés.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, a l'honneur de faire connaître à l'honorable parlementaire que les crédits du chapitre 34-13 du budget de la justice, dont la dotation pour 2000 est identique à ce qu'elle a été en 1999, sont intégralement répartis entre les départements comme les années précédentes au prorata de leur population respective. C'est par application de ce critère que la dotation allouée à la préfecture de la Corrèze s'élève à 33 130 francs.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Dupont](#)

Circonscription : Corrèze (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47176

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juin 2000, page 3375

Réponse publiée le : 18 septembre 2000, page 5427